

Les fondamentaux de la fonction d'encadrant technique d'insertion

Jeudi 12 et vendredi 13 décembre 2019 + jeudi 16 et vendredi 17 janvier 2020

Tarif adhérent : 615 € par inscrit
Tarif non adhérent : 875 € par inscrit

Contexte – objectifs

Permettre aux encadrants techniques de comprendre les spécificités d'un métier dont les pratiques et les méthodes d'encadrement sont centrées sur un public salarié mais en parcours d'insertion :

- tenir la fonction d'encadrement avec un public en insertion et gérer une relation d'encadrement en vue de motiver les salariés au travail,
- assurer son autorité d'encadrant en contribuant à définir et faire appliquer les règles,
- observer et interpréter les comportements des salariés dans leur processus de socialisation,
- participer à la formation des salariés, leur donner des objectifs et les évaluer.

Contenu

Comprendre l'environnement de l'Insertion par l'Activité Economique (IAE)

Historique, typologie, textes de référence de l'IAE

Exercer son autorité

Relation d'encadrement : nature et limites de la fonction d'encadrant technique

Mieux comprendre les processus d'exclusion et leurs conséquences sur les comportements

Comportements et relations des personnes accueillies

Favoriser la motivation au sein d'une équipe

Relations entre le comportement individuel et le comportement de groupe : formation d'une entité « groupe »

Mettre en place une organisation formative du travail

Les objectifs du parcours d'insertion : quelles compétences pour quels objectifs ? Les axes de progression dans les situations de travail et l'évaluation des acquis

Moyens et méthodes

Formation basée sur l'échange de pratiques à partir de situations concrètes, d'apports théoriques et méthodologiques.

Publics visés et prérequis : Encadrants techniques, assistants-encadrant, chefs d'atelier des Structures d'Insertion par l'Activité Economique

Prérequis : aucun

Formatrice : Claire AMURAT, formatrice spécialiste du secteur associatif et de l'Insertion par l'Activité Economique

Durée : quatre jours : deux fois deux jours consécutifs, avec un intervalle de trois semaines pour permettre la mise en pratique des premiers apports

=> *Sur la base de 7 heures de formation par jour*

Lieu : Lyon (à préciser)